

Liste des délibérations examinées lors du conseil communautaire du 18 novembre 2024

1. Délégation du droit de préemption urbain aux communes membres
2. Délégation de compétences du conseil communautaire au Président - Modification n°3
3. Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM) de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation
4. Décision modificative n° 2 de l'exercice 2024
5. Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif - Exercice 2025 - Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de la gestion des déchets - redevances, de l'immobilier économique, de l'aménagement des zones d'activités, de la gestion des stocks
6. Fixation de l'attribution de compensation définitive 2024
7. Bilan triennal du Programme Local de l'Habitat 2020-2025
8. Indemnité de fonction des élus
9. Remboursement de la TEOM 2024
10. Actualisation des tarifs de location de matériel et de travaux divers de collecte et de traitement des déchets - Année 2025
11. Loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables – Débat sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables identifiées par les communes
12. Rapport d'activité TAC 2023
13. Concession de services pour la mise à disposition, l'installation, l'exploitation, la maintenance et l'entretien des mobiliers urbains
14. Conservatoire Clément Janequin de Châtellerault - Demande de prolongation d'agrément CPES
15. Centre d'Art Contemporain (CAC) - Édition d'œuvres d'artistes - Ajouts de tarifs
16. Montants pour la mise à disposition de matériel logistique - Ajustement et création de nouveaux tarifs
17. Office culturel du pays châtelleraudais (OCPC) - Les 3T - Scène conventionnée de Châtellerault - Modification du conseil d'administration
18. Adhésion à la centrale d'achat du syndicat Val d'Oise Numérique (VONum) dénommée "Focus Numérique"
19. Convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers politique de la ville
20. Motion - Grand Châtellerault refuse d'être la variable d'ajustement du budget de l'État